

À la Réunion, une école de la réussite pour qui ?

Philippe Guillot

► **To cite this version:**

Philippe Guillot. À la Réunion, une école de la réussite pour qui ?. Expressions, Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) Réunion, 2004, pp.65-80. hal-02406642

HAL Id: hal-02406642

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02406642>

Submitted on 12 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

À LA RÉUNION, UNE ÉCOLE DE LA RÉUSSITE POUR QUI ?

Philippe GUILLOT
IUFM de la Réunion

Résumé. – À la Réunion comme ailleurs, tous les élèves n'ont pas les mêmes chances de réussir leurs études. Ce bref article met en valeur l'importance, dans la réussite scolaire, du milieu social d'origine, de l'école maternelle et primaire et des choix d'orientation effectués par les intéressés et leur famille.

Abstract. – *In Reunion Island as well as anywhere else, school children do not enjoy the same opportunity to succeed. This short article aims to emphasize the importance of social origins, nursery and primary schools together with the orientation choices made by parents and their children in order to succeed at school.*

L'école de la république chère à Bernard Jolibert est-elle réellement une « école de la réussite pour tous » ? Donne-t-elle vraiment toutes leurs chances à tous les élèves qui la fréquentent quels que soient leur milieu social, leur sexe, leur appartenance ethnique ou leur religion ? Sur le plan national, la réponse est connue : il apparaît que les enfants issus de certaines catégories de population y ont plus de chances d'y réussir que d'autres. Les sociologues ont consacré des dizaines de livres à établir et à tenter d'expliquer cette inégalité des chances. Notre propos est ici plus modeste. Nous souhaitons simplement faire le point sur ce qu'il en est aujourd'hui à la Réunion.

La situation est en effet moins connue car, même si le rectorat fournit nombre de statistiques, celles-ci restent largement confidentielles. Il nous a donc semblé que ce numéro consacré à un philosophe qui s'est plus particulièrement intéressé à l'éducation en général et à l'école en particulier était une bonne occasion de chercher à savoir dans quelle mesure cette inégalité des chances scolaires est aussi la règle dans notre académie et de montrer à nos lecteurs, enseignants ou futurs enseignants, le rôle primordial, dans la réussite des élèves réunionnais comme dans celle de leurs camarades métropolitains, de leur origine sociale et des choix d'orientation qui, bien souvent, en découlent, ainsi que de diverses variables qu'on pourrait définir comme secondaires si, par leur nombre, elles ne finissaient par avoir un poids im-

portant capable, certes, de contrebalancer ce déterminisme social, mais aussi – et même surtout – de le renforcer.

I. Un facteur essentiel : l'origine sociale

La réussite scolaire dépend largement de l'origine sociale des élèves même lorsqu'ils choisissent leur orientation.

1. La réussite scolaire en héritage

Sans surprise, on trouve à la Réunion confirmation de la pertinence des travaux fondateurs de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron (1971, 1987). En effet, on constate ici comme ailleurs, qu'on réussit d'autant mieux à l'école qu'on est issu d'un milieu aisé et – principalement – cultivé et bon connaisseur du système éducatif.

Les résultats au baccalauréat 2002 en apportent la preuve (tableau 1).

1. Baccalauréat général par catégories sociales et par séries en 2002

(en % des admis sur les présents)

Séries du baccalauréat Catégories sociales	Économique et sociale	Littéraire	Scientifique	Ensemble
Très favorisées	90,7	86,0	83,7	86,4
Favorisées	83,8	77,9	81,5	80,2
Moyennes	88,0	75,2	76,4	78,3
Défavorisées	74,0	65,5	71,3	70,1
Ensemble	82,6	76,7	76,1	77,8

Remarques :

1. La collecte des informations concernant les catégories socioprofessionnelles dans les établissements scolaires étant entachée d'incertitude, nous reprenons la division en quatre catégories sociales proposées par le service statistique du rectorat de la Réunion. Pour des informations détaillées sur les professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), voir Desrosières et Thévenot (1992) et INSEE (1994).

Professions et catégories sociales (PCS) des « personnes de référence » des familles des élèves :

- « très favorisées » : cadres et professions libérales, professeurs et instituteurs, ingénieurs ;
- « favorisées » : professions intermédiaires (hors instituteurs), techniciens, contre-maîtres ;
- « moyennes » : agriculteurs, artisans, commerçants, employés.
- « défavorisée » : ouvriers, chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle.

2. Nous avons préféré nous appuyer ici sur les statistiques du baccalauréat 2002 en raison des résultats exceptionnellement élevés de la session 2003 qui ont surtout bénéficié aux catégories les plus défavorisées, réduisant du même coup les inégalités habituellement constatées, mais aussi le caractère sélectif de cet examen.

Source : Service statistique académique.

Déjà, dans une étude parue il y a une dizaine d'années, nous avons pu mettre en exergue l'importance de l'origine sociale des élèves dans la composition du public scolaire (Guillot, 1993, p. 148), donc dans la réussite des élèves de différents établissements au baccalauréat (*Ibid.*, p. 152). En clair, nous avons déjà constaté que plus les lycées recrutent dans les milieux favorisés, plus les taux de réussite qu'ils peuvent afficher sont élevés. Si on généralise l'observation à l'ensemble de l'académie, on voit bien que les lycées réputés des centres-villes, les lycées privés notamment, trouvent la majorité de leur public parmi les meilleurs élèves potentiels, les « héritiers » par opposition aux « boursiers », pour reprendre la terminologie de Bourdieu et Passeron, et ont les meilleurs résultats, et ce d'autant plus qu'à la Réunion, il semble que les parents cherchent bien souvent à échapper aux contraintes de la carte scolaire. Autrement dit, de bons élèves potentiels, ces établissements font de bons candidats au bac, et c'est sur ces statistiques flatteuses que, pour l'essentiel, ils fondent leur bonne réputation, statistiques dont les établissements des écarts ou des quartiers urbains « difficiles », qui ont un public beaucoup plus « populaire », sont loin de pouvoir s'enorgueillir.

Dans le cadre étroit de ce bref article, nous ne pouvons pas analyser l'ensemble des établissements scolaires de l'île. Aussi, pour montrer la forte corrélation entre la réussite aux examens et la structure sociale, nous ne prendrons que quelques exemples. Le tableau 2, notamment, s'intéresse à deux des lycées qui ont eu les meilleurs résultats à la session 2001 du baccalauréat général 2001 et aux deux qui ont obtenu les plus faibles. Cela permet de voir à quel point le lycée de Bois d'Olive est pénalisé par un environnement socioculturel très défavorable et, *a contrario*, combien celui de Leconte-de-Lisle est favorable.

2. Origine sociale des élèves de quatre lycées de la Réunion (2001, en %)

Catégories sociales	Lycées				
	Louis-Payen, Saint-Paul	Leconte-de-Lisle Saint-Denis	Les Avirons	Bois d'Olive Saint-Pierre	Ensemble de l'académie
Très favorisées	23,1	29,9	12,2	5,3	13,8
Favorisées	12,6	14,9	7,7	7,7	11,0
Moyennes	28,8	30,5	28,1	19,8	26,9
Défavorisées	35,5	24,6	52,0	67,2	48,3
Taux de réussite au bac	91,7	80,0	65,1	60,5	76,3

Sources : Rectorat de la Réunion, notes d'information n° 62 (septembre 2001), p. 10, pour les résultats au baccalauréat, et 75 (juillet 2002), pp. 16, 26, 32 et 46 pour les caractéristiques des établissements.

Pourtant, quand on rentre un peu plus dans le détail, on observe que la composition socioculturelle défavorisée du public scolaire n'est pas une fatalité et n'entraîne pas nécessairement de mauvais résultats. Cela signifie que, non seulement il y a d'autres facteurs de réussite ou d'échec à examiner, ce que nous faisons un peu plus loin, mais encore que le travail des enseignants et de leur encadrement, d'une part, et celui des élèves, d'autre part, sont susceptibles de payer si l'on en croit le score flatteur de certains lycées, comme Louis-Payen qui fait mieux que Leconte-de-Lisle ou Bellepierre, à Saint-Denis. Gloire donc aux lycées qui obtiennent de bons résultats avec des élèves qui, *a priori*, avaient des chances inférieures à ceux d'établissements plus huppés. Parmi eux, citons les lycées Sarda-Garriga à Saint-André et surtout Le Moulin joli, à La Possession qui, malgré un public correspondant à peu près à la moyenne académique, obtient des résultats très supérieurs à cette moyenne : le deuxième taux de réussite des lycées publics en 2001 et le premier en 2002 et en 2003 ! L'administration de l'Éducation nationale, d'ailleurs, ne s'y trompe pas, qui, depuis quelques années, ne se contente plus des résultats bruts obtenus au baccalauréat, mais calcule aussi différents indicateurs susceptibles de mieux juger de la performance des lycées. Il s'agit, en particulier, des trois suivants :

1. Le taux de réussite attendu pour chacun d'entre eux au baccalauréat compte tenu de l'âge et de l'origine sociale des élèves.

2. Le taux d'accès de la seconde au baccalauréat qui s'obtient en rapportant le nombre de bacheliers au nombre d'élèves inscrits en seconde la même année ; il s'agit de montrer la capacité de chaque établissement à amener les élèves qui y entrent à obtenir le baccalauréat.

3. Le pourcentage de bacheliers parmi les élèves qui sortent de l'établissement.

Dans le tableau 3, nous retenons quelques exemples qui montrent l'intérêt de tels indicateurs. Ainsi, le lycée privé Levavasseur, dont la composition par âges et par catégories sociales du public est la plus favorable de la Réunion (89 % de bacheliers attendus), ne se contente pas de cet avantage et obtient des résultats bien meilleurs que ceux qu'on était en droit d'attendre de lui, de même, nous l'avons vu plus haut, que les lycées de La Possession, Louis-Payen à Saint-Paul et Bellepierre à Saint-Denis. De son côté, le lycée Georges-Brassens, à Saint-Denis, obtient un score flatteur au baccalauréat, mais, semble-t-il, au prix d'une sélection sévère avant la terminale pendant qu'au contraire celui de Vincenzo, à Saint-Joseph, privilégierait plutôt l'accès à la terminale au risque d'un score plus faible à l'examen. Quant au lycée Jean-Hinglo, au Port, ses performances apparaissent particulièrement décevantes.

3. Indicateurs de performance des lycées (bac 2003, %)

	Taux de réussite		Taux d'accès de la seconde à la terminale		Bacheliers / Sortants	
	Brut	Attendu	Brut	Attendu	Établissement	Académie
Lycées						
Catholique Levavasseur	99	89	85	75	86	71
La Possession	95	86	73	68	77	
Bellepierre	88	83	77	67	81	
Louis-Payen	90	86	77	68	78	
Georges-Brassens	88	83	53	66	58	
Vincendo	79	84	77	66	78	
Jean-Hinglo	76	83	45	64	51	

Source : Service statistique académique, mars 2004.

Note : On trouvera en annexe ces mêmes indicateurs de performance pour l'ensemble des lycées publics (LEGT et LPo), indicateurs établis à partir des résultats du baccalauréat 2001 beaucoup plus significatifs que ceux de la session 2003 qui s'est déroulée dans des conditions très particulières.

Quoi qu'il en soit de l'effort des acteurs du système éducatif, des moyens dont ils disposent et, par conséquent, de la capacité des établissements scolaires à valoriser leurs élèves, ils ne suppriment pas le déterminisme social, ils peuvent seulement le limiter. Et ce déterminisme, on s'en doute, n'est pas propre au second degré. Le poids des origines socioculturelles dans la réussite scolaire est perceptible dès le plus jeune âge. Pour s'en convaincre, il suffit de se reporter aux résultats des tests d'évaluation des compétences des élèves de sixième de la Réunion (tableau 4) qui mettent en valeur, en outre, que, quelle que soit l'origine sociale, ces derniers semblent avoir un niveau inférieur à leurs camarades métropolitains dans les disciplines habituellement considérées comme fondamentales.

4. Scores en français et en mathématiques des élèves de sixième aux test dévaluation de septembre 2000 (en %)

	Français			Mathématiques		
	Réunion	Métropole	Écart	Réunion	Métropole	Écart
Origine sociale						
Cadres et professions libérales	76,5	78,0	- 1,5	72,5	74,9	- 2,4
Professions intermédiaires	69,7	73,4	- 3,8	64,4	70,5	- 6,1
Employés	62,7	69,5	- 6,8	56,1	64,9	- 8,8
Artisans et commerçants	67,0	67,9	- 1,0	61,0	66,5	- 5,5
Agriculteurs exploitants	59,0	68,7	- 9,7	53,4	64,5	- 11,1
Ouvriers	59,7	63,0	- 3,3	52,6	59,1	- 6,5
Inactifs	53,4	59,2	- 5,8	46,3	53,7	- 7,4

Source : Rectorat de la Réunion, note d'information n° 95, décembre 2003, p. 5.

Au collège, le même déterminisme apparaît clairement dans les statistiques du brevet (tableau 5).

5. Résultats au brevet par catégories sociales et par âges à la Réunion en 2003, série « collègue » (admis sur présents, en %)

	Age au 31 décembre 2003			
	15 ans ou moins	16 ans	17 ans ou plus	Total
Origine sociale des élèves				
Très favorisée	97,6	69,6	60,9	94,5
Favorisée	96,5	57,8	38,5	88,8
Moyenne	87,8	51,2	31,4	77,1
Défavorisée	80,6	43,2	29,0	64,1
Total	86,6	46,6	30,9	72,7

Source : Rectorat de la Réunion, note d'information n° 91, octobre 2003, p. 2.

Dans l'enseignement supérieur, le phénomène est encore plus accusé comme permettent de le constater les chiffres de l'université (Torit, 2000, p. 14) et une enquête de l'Observatoire du développement de la Réunion (ODR) consacrée aux « filières de l'excellence ». Celle-ci souligne la très nette surreprésentation des cadres parmi les parents des élèves des classes préparatoires aux grandes écoles et des étudiants achevant une maîtrise ou engagés dans des études doctorales (Racault, 1998, pp. 34-37).

6. Origine des élèves de l'ensemble des lycées d'enseignement général et technologique (LEGT) ou polyvalents (LPO) de la Réunion en 2001 et structure sociale des populations de la Métropole et de la Réunion

%	Lycées professionnels	LEGT et LPO	Ensemble de la population	
			À la Réunion	En métropole
CSP très favorisées	2,3	13,8	5,1	11,4
CSP favorisées	4,5	11,0	12,5	20,1
CSP moyennes	19,6	26,9	27,7	33,3
CSP défavorisées	77,2	48,3	54,7	35,2

Sources : INSEE pour la population (recensement 1999) et rectorat de la Réunion, notes d'information n^{os} 76, pour les caractéristiques des lycées professionnels, et 75, pour celles des LEGT et des LPO (juillet 2002).

Corollaire de ce qui précède, dans les lycées professionnels où se préparent les diplômés les moins prestigieux, ce sont les milieux socioculturels défavorisés qui sont nettement surreprésentés (plus de trois élèves sur quatre contre un sur deux environ pour l'ensemble de la population !), comme le montre le tableau suivant. Or, leur proportion dans l'ensemble de la société réunionnaise est encore, malgré le rapide développement des dernières décennies, nettement plus importante qu'en France métropolitaine : plus de la moitié de la population réunionnaise contre un peu plus d'un tiers en métropole où, en revanche, la proportion des catégories sociales favorisées, voire très favorisées, est environ le double de celle de la Réunion. Il n'y a pas lieu de s'en étonner quand on sait que la proportion des RMIstes est six à sept fois supérieure à la Réunion (Cheung-Chin-Tun et Payet, 2001, p. 12) et celle des chômeurs quatre fois supérieure à celle de l'Hexagone, et que plus de la moi-

tié de la population bénéficie de la couverture-maladie universelle. Si on admet que la structure sociale de la population de référence est un facteur qui pèse de façon significative sur la réussite des élèves, on constate que ces derniers subissent, à la Réunion, un handicap supplémentaire.

2. Des choix d'orientation biaisés

Le risque de reproduction sociale peut encore être aggravé par les choix d'orientation. Certes, ceux-ci procèdent d'un calcul individuel qui se veut rationnel (*cf.* Boudon, 1994), mais il est dicté non seulement par la perception que les élèves et surtout les parents ont de l'école (habituellement plus positive chez les cadres que chez les ouvriers : « À ton âge, je ne traînais déjà plus à l'école »), mais aussi par la nécessité que ressentent certains (surtout des garçons) de trouver un emploi rapidement. Au début des années 1990, Claude Parain et Myriam Chevillon l'avaient bien constaté quand ils mettaient en valeur, pour la Réunion, que les enfants appartenant aux catégories sociales « aisées » et « moyennes », après un parcours « normal » au collège (sans redoublement), se dirigeaient en masse vers les secondes des lycées d'enseignement général et technologique pendant que les autres, des catégories « défavorisées » se dirigeaient plus volontiers vers un BEP (Parain et Chevillon, 1993, p. 31). Ajoutons que c'est dans ces catégories sociales, où l'on trouve les enseignants eux-mêmes, que l'on connaît le mieux le système éducatif, donc les « bonnes » options où l'on se retrouve entre soi – les classes « européennes » en collège avec une deuxième langue vivante, le latin ou le grec en lycée – et les « bonnes » filières, porteuses à terme de diplômes valorisants et de réussite sociale. L'étude, plus récente, d'une cohorte de 14 230 élèves entrés en sixième en 1994 montre que près des deux tiers des enfants d'instituteurs et de professeurs accèdent à la classe de première générale sans redoublement contre 26 % de l'ensemble des élèves étudiés et moins de 15 % des enfants d'inactifs et de chômeurs (Cheung-Chin-Tun, 2000, p. 14).

Même lorsqu'ils ressentent, ce qui est de plus en plus le cas, le besoin d'envoyer leurs enfants longtemps à l'école, les milieux sociaux les plus défavorisés créent une concurrence qui dévalorise les diplômés : quand tout le monde ou presque passe le baccalauréat, celui-ci perd sa valeur d'outil de sélection et l'effort des élèves et de leurs familles est réduit, en quelque sorte, à néant. Pendant ce temps, les « héritiers », qui connaissent les bonnes filières (les classes préparatoires aux grandes écoles, par exemple) n'hésitent pas à s'y engouffrer massivement pour obtenir plus tard, dans la vie active, les postes les plus importants et les plus rémunérateurs (Racault, 1998).

II. Des variables secondaires, mais à ne pas négliger

Si les origines sociales jouent un rôle essentiel, il est d'autres éléments à prendre en compte, qui pourraient tempérer le caractère trop mécaniste d'une vision purement « holiste » de la réussite des élèves à l'école.

1. Le rôle primordial du premier degré

La surreprésentation des enfants des couches supérieures de la population que nous venons d'évoquer apparaît déjà il y a une dizaine d'années lorsqu'il s'agit d'analyser l'orientation en fin de troisième vers la seconde générale et technologique (Parain et Chevillon, *op. cit.*, pp. 24 et 30). Mais, ce qui nous intéresse ici, ce n'est le fait que leur proportion soit deux fois supérieure à leur place dans l'échantillon étudié, c'est qu'elle l'est trois fois lorsqu'ils ont été pendant trois ans et même plus à l'école maternelle. Cela semble en effet accréditer l'idée que l'entrée dès deux ans dans le préélémentaire serait favorable à une bonne scolarité. Si c'est effectivement le cas, il faut donc que les enfants des milieux les moins favorisés puissent accéder très jeunes au système scolaire. Malheureusement, les élèves de la Réunion paraissent, de ce point de vue, quelque peu handicapés par rapport à la plupart de leurs camarades du reste de la France, et cela malgré l'effort soutenu de construction d'écoles maternelles. En métropole, ces dernières accueillent en effet plus d'un enfant de deux ans sur trois quand la Réunion n'en accueille qu'un peu plus de un sur dix.

De manière générale, les élèves qui ont été le plus longtemps à la maternelle sont ceux qui connaissent une scolarité élémentaire « normale » (*Ibid.*). Et ceux qui ont un parcours « normal » à l'école primaire sont ceux qui réussissent le meilleur parcours au collège (Cheung-Chin-Tun, *op. cit.*, p. 14). Ce sont eux encore, lorsqu'ils ne redoublent pas au collège, qui investissent massivement les lycées d'enseignement général et technologique (LEGT). Rien d'étonnant à ce que ce soient les candidats les plus jeunes, « à l'heure », qui obtiennent le plus facilement les diplômes du brevet (tableau 5 *supra*) et du baccalauréat général (tableaux 7 et 8) au point que l'âge y apparaît comme un facteur de réussite déterminant.

7. Structure des admis par âge aux différents bacs en 1999 à la Réunion (en % des présents)

	Bac général	Bac technologique	Bac professionnel
À l'heure ou en avance	66,3	39,2	17,7
1 an de retard	23,1	34,3	34,3
2 ans de retard	10,6	26,5	48,0

Source : Service statistique académique.

8. Structure des admis par âges aux différentes séries du baccalauréat général en 2003 (en % des présents)

	Série ES	Séries L	Séries S	Ensemble
16 ans et moins		100,0	100,0	100,0
17 ans	92,9	96,9	95,9	95,3
18 ans	93,6	92,0	90,3	91,8
19 ans	88,2	74,3	73,5	79,6
20 ans	74,0	69,0	74,5	73,3
21 ans	75,8	61,5	65,6	69,2
22 ans	66,7	60,0	80,0	68,4
23 ans	50,0	80,0	0,0	41,7
24 ans	50,0	25,0	0,0	33,3
25 ans	33,3			33,3
Total	89,7	85,5	85,1	86,9

Source : Service statistique académique, avril 2004.

A contrario, on s'aperçoit que plus les élèves ont eu une scolarité chaotique, plus ils s'orientent vers des filières courtes et passent le bac tardivement (*Ibid.*). Les éventuelles difficultés rencontrées au primaire ont de fortes chances de générer un redoublement au collège, voire deux, très souvent dès la sixième. En ce cas, on ne sera pas surpris que les intéressés soient amenés à se contenter d'envisager un CAP quand ils ne sont pas amenés à quitter prématurément le système scolaire sans le moindre diplôme. En 2001, ce sont pas moins de quinze collégiens ou lycéens sur cent, public et privé confondus, qui ont quitté le système éducatif sans la moindre qualification – à peu près deux fois plus qu'en métropole ! –, soit près d'un jeune sur six appelé à grossir le flot des chômeurs... et des délinquants ?

Ainsi, même si on peut le regretter, on constate à quel point l'orientation se fait par l'échec, les meilleurs, issus des groupes sociaux les plus favorisés, s'orientant plutôt vers l'enseignement général, les plus fragiles, d'origine sociale plus modeste, allant peupler les lycées professionnels.

On voit aussi à quel point un bon départ dans le cursus scolaire, à l'école maternelle puis à l'école primaire, joue un rôle important, même s'il est loin d'être capital, surtout lorsqu'il s'agit de corriger l'inégalité des chances due à l'origine sociale. Plus les élèves passent de temps à la maternelle, mieux ils réussissent à l'école primaire qui, elle-même, conditionne la qualité du cursus au collège et après (Parain et Chevillon, pp. 22-23).

2. L'importance d'une famille équilibrée

De ce qui précède, et compte tenu, en particulier, de l'importance du préélémentaire, on serait en droit d'inférer que l'activité professionnelle de la mère favorise la réussite scolaire dans la mesure où elle se sentirait obligée de confier sa progéniture au système scolaire dès son plus jeune âge. C'est justement ce que l'on observe. L'effet est particulièrement favorable dans les milieux sociaux les plus modestes (*Ibid.*, p. 24). Mais il faut alors que cette femme n'ait pas beaucoup d'enfants, sinon elle se replie sur son foyer pour les élever. Or ce sont justement les femmes de ces milieux défavorisés qui font le plus d'enfants ce qui, dès lors, renforce les inégalités socioculturelles. Et, de fait, les élèves issus de fratries nombreuses ont de moins bons résultats scolaires que les autres. En outre, c'est aussi dans ce type de milieu, là où la maternelle aurait pu en partie compenser les handicaps socioculturels, qu'on enregistre la proportion de familles monoparentales la plus forte alors que – on n'en sera pas surpris – les chiffres montrent que les élèves ont plus de chances de réussir s'ils vivent avec leurs deux parents. Or, les familles de ce type, où un seul parent a la charge du ou de ses enfants, augmentent sensiblement. On en dénombrait déjà plus d'une sur cinq au dernier recensement, en 1999.

En clair, les inégalités socioculturelles ont toutes les chances d'être renforcées par les facteurs que nous venons d'évoquer alors qu'on aurait pu, au nom de l'idéal démocratique, en espérer le contraire. En effet, un élève aura d'autant plus de chances de réussir à l'école qu'il sera issu d'une famille complète (or la famille est moins stable dans les milieux « défavorisés », d'abord, et... « favorisés », il est vrai) avec peu d'enfants (ce qui est également plus fréquent dans les familles favorisées) et une mère active (ce qui est plus fréquent dans les familles favorisées et quand il y a peu d'enfants). Ses chances seront encore plus importantes si cette famille le soutient. Dans son étude sur *Les Filières de l'excellence*, Sylvie Racault souligne que la majorité

des étudiants qu'elle a interrogés parle de ses études avec ses parents (Racault, 1998, p. 39), que plus de deux sur trois « ont reçu de l'aide de leurs parents au cours de leur scolarité pour faire leurs devoirs » (*Ibid.*, p. 3), surtout au primaire (*Ibid.*, p. 40), et qu'une écrasante majorité d'entre eux juge la famille « très importante » (*Ibid.*, p. 38). Mais il est vrai qu'une fois de plus, cela joue en faveur des « héritiers » : « Dans les milieux favorisés, l'enfant apprend rapidement que son avenir dépend de lui et de ses performances scolaires. La réussite et le diplôme sont fortement valorisés » (*Ibid.*). Et c'est aussi dans ces couches sociales que les parents peuvent apporter l'aide la plus efficace.

3. « Allez les filles ! » (Baudelot et Establet, 1993)

C'est par ce titre volontariste que Christian Baudelot et Roger Establet montraient la réussite croissante des filles à l'école et les encourageaient à persévérer. Le constat que le sexe est une variable qu'on aurait grand tort de négliger vaut pour la Réunion. Alors que les familles réunionnaises continuent, quand elles envisagent une première naissance, à privilégier la venue d'un garçon, il apparaît nettement que ce sont les filles, en général, qui, à tous les stades de la scolarité, brillent le plus, et ce quel que soit le milieu social où on se situe, comme le montre, pour le brevet des collèges, le tableau n° 9. Ainsi, comme le montrent les tests d'évaluation de septembre 2000, dès l'entrée en sixième, les filles obtiennent de meilleurs résultats que les garçons en mathématiques (54,4 sur 100 contre 50,8) et surtout en français (63,9 sur 100 contre 54,4, soit près de 10 points de mieux !).

9. Résultats au brevet par catégories sociales et par sexes à la Réunion en 2002, série « collège » (admis sur présents, en %)

	Filles	Garçons	Ensemble
CSP très favorisées	94,9	90,7	92,8
CSP favorisées	87,0	79,7	83,3
CSP moyennes	79,3	66,7	73,2
CSP défavorisées	63,4	51,4	58,0
Ensemble	72,3	62,3	67,6

Source : Rectorat de la Réunion, note d'information n° 85, avril 2003, p. 11.

L'avantage des filles se confirme au brevet des collèges (tableau 9) et, bien sûr, au baccalauréat (tableau 10).

10. Résultats au baccalauréat général 2003 par sexes
(admis sur présents, en %)

	Série ES	Séries L	Séries S	Ensemble
Filles	91,4	86,2	89,5	89,2
Garçons	86,9	81,3	81,9	83,5

Source : Service statistique académique, avril 2004.

En outre, les filles ne quittent le système scolaire que lorsque les retards s'accumulent tandis que les garçons se découragent beaucoup plus vite. Or, précisément, ce sont plutôt ces derniers qui accumulent les retards, et ce dès l'école élémentaire. Ainsi, en 2000-2001, à ce niveau, environ vingt-quatre garçons sur cent étaient déjà en retard d'au moins un an contre moins de dix-sept filles sur cent (Cheung-Chin-Tun et Payet, 2001, p. 26). L'avenir serait à elles si elles n'avaient tendance à s'orienter vers les filières les moins porteuses en termes de réussite professionnelle – économique et sociale et, surtout, littéraire dans les lycées d'enseignement général – délaissant encore quelque peu la filière scientifique. Mais les choses changent peu à peu.

Même dans l'enseignement supérieur, elles sont désormais plus nombreuses que les garçons, mais, là encore, manquent peut-être un peu d'ambition (à moins que ce ne soient leurs familles qui en manquent pour elles ?). Ainsi, les taux de scolarisation par âges des filles, en 1999-2000, supérieurs jusqu'à dix-neuf ans, sont dépassés, à partir de vingt ans, avec un écart croissant, qui plus est, par ceux des garçons (Payet, 2000, p. 13). De même, les chiffres de l'université montrent que la domination des garçons dans les troisièmes cycles subsiste (Torit, 2000, p. 17). Mais tout cela ne devrait sans doute plus durer très longtemps.

Résumons-nous. Dans l'Éducation nationale, on a, il y a quelques temps, beaucoup entendu le slogan « Une école de la réussite pour tous ». C'est là un idéal largement partagé, mais force est de constater qu'à la Réunion comme en métropole, la réussite scolaire sourit surtout aux enfants issus de familles appartenant aux milieux les plus favorisés dans le domaine culturel pour lesquels l'école est un monde familier et garant de l'avenir. Les chances de réussite sont renforcées pour les filles ayant un ou deux frères et/ou sœurs, entrées dans le système scolaire dès leur plus jeune âge et vivant dans des familles unies qui les soutiennent. Pour elles, la réussite sociale suivra si elles

hésitent moins à investir les filières « d'excellence », c'est-à-dire, dans la société d'aujourd'hui qui les valorise, les études scientifiques.

Références bibliographiques

- BAUDELOT Christian et ESTABLET Roger (1993, *Allez les filles !*, Paris, Le Seuil, coll. « Points / Actuels »).
- BOUDON Raymond (1994, *L'Inégalité des chances. La mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, Paris, Hachette, coll. « Pluriel » (1^{re} éd. : 1973).
- BOURDIEU Pierre et PASSERON Jean-Claude (1971, *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Minuit, coll. « Le Sens commun » (1^{re} éd. : 1964).
- BOURDIEU Pierre et PASSERON Jean-Claude (1987, *La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Minuit, coll. « Le Sens commun » (1^{re} éd. : 1970).
- CHEUNG-CHIN-TUN Yvon (2000), « Des parcours scolaires largement prédéterminés », *Économie de la Réunion*, n° 105, 3^e trimestre, pages 14-16.
- CHEUNG-CHIN-TUN Yvon et PAYET Fabrice (2001), *Bilan du premier degré*, Saint-Denis, Rectorat de la Réunion, « Note d'information », mars.
- DESROSIÈRES Alain et THÉVENOT Laurent (1992, *Les Catégories socio-professionnelles*, La Découverte, « Repères » (1^{re} éd. : 1988).
- GUILLOT Philippe (1993), « L'environnement économique et social de cinq lycées de la Réunion », *Expressions*, n° 2, mai, pages 125-159 (téléchargeable sur le site Internet de la revue : www.reunion.iufm.fr/Recherche/Expressions/Sommaire2.htm).
- I.N.S.E.E. (1994), *Nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)*, « Nomenclatures et codes ».
- PARAIN Claude et CHEVILLON Myriam (1993, *Qui réussit à l'école ? Parcours scolaires et milieu social*, Saint-Denis, Rectorat de la Réunion, « Note d'information », juin.
- PAYET Fabrice (2000), *Bilan du second degré*, Saint-Denis, Rectorat de la Réunion, « Note d'information », mai.
- RACAULT Sylvie (1998, *Les Filières de l'excellence*, Saint-Denis, ODR, coll. « Études et synthèses », août.
- TORIT Sylvie (2000), *Portraits des étudiants de troisième cycle*, Saint-Denis, ODR, « Note d'information », décembre.

Annexe

Indicateurs de performance des lycées publics (LEGT et LPO, bac 2001, %)

Indicateurs	Taux de réussite		Taux d'accès de la seconde à la terminale		Bacheliers / Sortants	
	Brut	Attendu	Brut	Attendu	Établissement	Académie
Lycées						
Le Moulin joli	90	78	73	60	81	63
Bras-Panon	80	69	40	59	53	
Jean-Hinglo	79	71	49	58	50	
Louis-Payen	87	80	75	61	77	
Trois-Bassins	76	69	53	54	59	
La Rivière	76	72	67	59	68	
Sarda-Garriga	82	78	68	62	67	
Leconte-de-Lisle	80	78	54	62	57	
Bellepierre	79	78	65	58	72	
Évariste-de-Parny	76	75	63	56	64	
Le Verger	78	78	67	62	68	
Vincendo	75	76	63	60	64	
Amiral-Pierre-Bouvet	74	75	59	58	61	
Roland-Garros	70	72	64	58	67	
Stella	71	73	44	61	49	
Ambroise-Vollard	74	77	60	59	65	
Boisjoly-Potier	72	75	60	62	66	
Pierre-Poivre	69	75	59	61	60	
Antoine-Roussin	68	75	64	58	67	
Lislet-Geoffroy	61	68	43	57	50	
Georges-Brassens	64	72	39	60	47	
Bois d'Olive	60	70	43	57	47	
Les Avirons	65	77	60	60	65	

Source : Rectorat de la Réunion, note d'information n° 75, juillet 2002.